



Société Centrale Canine

Société
Organisatrice

ACTG

Club
organisateur

Cercle Cynophile 971

Concours en Ring

Date :

21/02/17

Nom du Chien :

Ixon

Lieu :

Abymes

Conducteur :

André Jasmin

Rappel :

Voix

0

Rapport :

Chaussettes

Code postal :

97111

Ville :

Morne à l'Eau

N° CT :

114674

EXERCICES**2**

Note

Total
PartielPénal.
A.G.**OBSERVATIONS**

Escalade de la palissade

10

10

2.10 m :

AR bon

Saut de la haie

16

16

1.10 m :

AR bon

Saut en longueur

12

12

38

3.50 m :

Bon

Suite en laisse

4

3

Dépasse par intermittence

Suite sans laisse

8

8

Bon

Absence

10

10

C

Bon

Positions

20

19,5

D**A C D C A D**

avance 0m50

Envoi en avant

40,5

Refus d'appâts lancés

10

8,5

3 mises en place sup

Refus d'appâts au sol

10

10

Rapport d'objet lancé

4

3

Mâchonne

Rapport d'objet au vu

8

7

0,70

Mâchonne

Rapport d'objet à l'insu

28,5

Attaque au revolver
Garde au ferme

30

28

1 TAD -1

1ère fuite :

1m -1

2ème fuite :

Attaque mordante
Fuyante

30

0

Cdt de rappel décomposé

Attaque mordante
de Face

30

29

1 TAD

Attaque arrêtée

57

Défense du conducteur

30

28

1 TAD 1"

Recherche
Conduite

40

32

1 CD dans accompagnement, chien ne prend pas pos cdée en fin exercice

1ère fuite : 0m

2ème fuite : 3m

3ème fuite : 2m

4ème fuite : 0m

Garde d'Objet

60

TOTAL

272

224

Observations :

ALLURE GENERALE

28

17,700

0,70

A.G Total des points à déduire

TOTAL DES POINTS

300

241,700

Dentitions :

RAS

CLASSEMENT

JUGE

H.A

H. A

VALLADON

MELLOR

VERVIERS

Michel

Patrick

Pascal

QUALIFICATIF

EXC

Niveau :

Niveau :

2

1



Société Centrale Canine

Société
Organisatrice

ACTG

Club
organisateur

Cercle Cynophile 971

Concours en Ring

Date :

21/02/17

Nom du Chien :

Haschka

Lieu :

Abymes

Conducteur :

Christian Mahy

Rappel :

Sifflet

Code postal :

97190

Ville :

Le Gosier

Rapport :

Chaussettes

N° CT :

110329

EXERCICES	2	Note	Total Partiel	Pénal. A.G.	OBSERVATIONS	
Escalade de la palissade	10	9,5	25		1.90 m :	1 cdt sup mise en place AR bon
Saut de la haie	16	15,5		0,80	1 m :	1 cdt sup AR bon *cdt fixation au retour
Saut en longueur	12	0			3 m :	avance + 1m -1, 1 refus -2, 1 refus -2, 1 refus
Suite en laisse	4	3,5	19		dépasse au dernier arrêt	
Suite sans laisse	8	7,5			dépasse au dernier arrêt	
Absence	10	8		C	grignote -0m50 -2	
Positions	20	0		D	ACDCAD	le chien suit son maître qui se retourne
Envoi en avant			19			
Refus d'appâts lancés	10	0	10		ne maintient pas position couchée au départ	
Refus d'appâts au sol	10	10				
Rapport d'objet lancé	4	0			ne rapporte pas	
Rapport d'objet au vu	8	0			ne ramasse pas	
Rapport d'objet à l'insu			10			
Attaque au revolver Garde au ferme	30	19	75		Tarde à maîtriser 2", 2 CD 1ère fuite : 2m 2ème fuite : 2m+1CD	
Attaque mordante Fuyante	30	28			2 CD	
Attaque mordante de Face	30	28			2 CD	
Attaque arrêtée			75			
Défense du conducteur	30	24	50		Tarde à défendre, 2 CD	
Recherche Conduite	40	26			1ère fuite : 1m + 1TAD	
					2ème fuite : 4m + 1TAD	
					3ème fuite : 2m	
				4ème fuite : 2m ne prend pas pos. Ddée en fin d'exercice		
Garde d'Objet			50			
TOTAL	272	179			Observations :	
ALLURE GENERALE	28	8,600		0,80	A.G Total des points à déduire	
TOTAL DES POINTS	300	187,600			Dentitions :	RAS

CLASSEMENT	B	JUGE		H.A		H. A	
		VALLADON		MELLOR		VERVIERS	
		Michel		Patrick		Pascal	
QUALIFICATIF	B			Niveau :		Niveau :	
				2		1	